ASVN Fiche Inscrption

SAISON 2022

Tous les dossiers doivent impérativement comprendre : fiche de renseignement + règlement (chèque à l'ordre de ASVN) + certificat médical (pour les nouveaux inscrits). *Pour les inscrits en 2021, nous avons gardé les certificats valable 3 ans* + informations données personnelles signées

Les maître nageurs auront un listing des adhérents et valideront votre participation à la scéance

☐ **Natation Adultes** ☐ **Natation Enfants** ☐ **Gym tonique aquatique**

(Adulte) NOM PRENOM (pour mineur, l'Autorité Parentale) :

(Enfant) NOM PRENOM : **Date de naissance :**

téléphone : ☐ J'autorise ASVN à utiliser mon numéro pour communiquer par SMS et/ou par l'application WhatsAPP

mail : @

☐ **Individuel** ☐ **Famille** ---> ☐ **Nombre de Membre** (1 fiche par membre)

Certificat médical ☐ Validité de celui de 2021 + questionnaire santé **ou** ☐ Nouveau Certificat

TARIF

carte saison Natation

Semaines	1er membre	2eme membre	3 eme membre
1-2 séances	80 €	65 €	50 €
3-4 séances	125 €	100 €	80 €

carte mensuelle Natation

1-2 séances	45 €
3-4 séances	65 €

GYM TONIC AQUATIQUE **Carte de 10 séances : 73 €** **Carte de 5 séances : 42 €**

NATATION

HORAIRES PREVISIONNELS **(ATTENTION A titre informatif, peuvent changer - vérifiez sur www.asvn.fr)**

Natation : Juin (jusqu'au 7 juillet)
Lundi : Enfants (18h 19h) Adultes (19h 20h)
Mercredi : Adultes (19h30 20h30)
Jeudi : Enfants (18h 19h) Adultes (19h 20h)
Samedi : Adultes (9h 10h) Enfants (10h 11h)

Natation : du 9 au 30 Juillet
Lundi : Enfants (18h30 19h30) Adultes (19h30 20h30)
Mercredi : Adultes (19h30 20h30)
Jeudi : Enfants (18h30 19h30) Adultes (19h30 20h30)
Samedi : Adultes (9h 10h) Enfants (10h 11h)
Sauf 14 juillet : Enfants (19h 20h) Adultes (20H 21h)

Natation : du 1er au 31 Aout
Lundi : Enfants (18h30 19h30) Adultes (19h30 20h30)
Mercredi : Adultes (19h30 20h30)
Jeudi : Enfants (18h30 19h30) Adultes (19h30 20h30)
Samedi : Adultes (9h 10h) Enfants (10h 11h)
Sauf 15 Aout : Enfants (19h 20h) Adultes (20H 21h)

Natation : du 1er au 29 Septembre
Lundi : Enfants (18h 19h) Adultes (19h 20h)
Mercredi : Adultes (19h 20h)
Jeudi : Enfants (18h 19h) Adultes (19h 20h)
Samedi : Adultes (9h 10h) Enfants (10h 11h)

GTA

HORAIRES PREVISIONNELS **(ATTENTION A titre informatif, peuvent changer - vérifiez sur www.asvn.fr)**

Gym Tonique Aquatique : Juin (jusqu'au 7 juillet)
Lundi : 18h 18h45
Mercredi : 18h45 19h30

Gym Tonique Aquatique : du 9 au 30 Juillet
Lundi : 19h30 20h15
Mercredi : 19h30 20h15

Gym Tonique Aquatique : du 1er au 31 Aout
Lundi : 20h 20h45
Jeudi : 20h 20h45

Gym Tonique Aquatique : du 1er au 29 Septembre
Lundi : 18h 18h45
Mercredi : 18h45 19h30

Paiement

☐ Chèque à l'ordre de l'ASVN ☐ Espèce Montant

L'accès aux cours du club se fait obligatoirement par l'entrée principale, non pas par l'entrée du snack. En dehors des heures de cours du club, et pour pouvoir accéder à la piscine, l'adhérent s'engage à respecter le protocole mis en place par la ville de Vence. Tout dossier incomplet sera refusé. L'accès aux séances non prévues lors de l'inscription sera refusé par les maîtres nageurs
L'adhérent s'engage à céder son droit d'image, accepte la décharge responsabilité et les clauses de protection des données. L'adhérent reconnait que sa responsabilité est engagée si il est dans les bassins de la piscine municipale en dehors des activités proposées par l'association.

Les critères pour s'inscrire et suivre les cours ASVN sont : pouvoir sauter ou plonger sans appréhension, s'immerger dans l'eau, nager sur le dos ou sur le ventre et parcourir au minimum 25 mètres sans s'arrêter en toute autonomie, sans aucun aide de matériel de flottaison. Le niveau de chaque nageur sera validé par une "évaluation dans l'eau" faite par l'un de nos Maitre Nageurs Entraineurs lors d'une séance d'essai.

Signature de l'adhérent
ou de l'autorité Parentale pour les mineurs :

Fait à Vence, le / / 2022